

[Text]

vicinity of \$2 million towards the legal aid scheme in my province.

This issue has been raised by the hon. member before. As I pointed out to his colleague from Regina East, I did not hear the members of the New Democratic Party complaining when Manitoba was involved in the user fee scheme of that province. I suppose it depends which party is in government. We have demonstrated our commitment at the federal government level in terms of programs essentially under provincial jurisdiction.

I think my own record in this connection, both as a president of the Law Society of Saskatchewan and a practising bencher of the Law Society of Saskatchewan acting on legal affairs, demonstrated my own support, as has this government in terms of this concept. We have manifested our support and very substantial contributions in an area essentially of provincial concern.

Mr. Robinson: So the Minister is prepared to take no action about the recent restrictions on access.

Mr. Hnatyshyn: I have asked my department to look at the agreement in effect with the Province of Saskatchewan. I am informed that the actions they have taken in terms of cost recovery are not in contravention of the provisions of the existing agreement.

Mr. Robinson: The Minister has prepared no further action.

• 1600

Mr. Hnatyshyn: I have answered that question. The New Democratic position is that we should withhold all funds to the Province of Saskatchewan so that no one in Saskatchewan would have the benefit of this contribution. It would in fact paralyse the scheme in Saskatchewan.

I do not think the people of Saskatchewan should accept this particular solution of the New Democratic Party that would deny them legal aid in the province of Saskatchewan. It would severely incapacitate the province from the delivery of this service. This is not a realistic approach with respect to an area of very great importance.

I hope the hon. member will talk to his colleague from Regina East and ask him to withdraw his suggestion on behalf of the New Democratic Party.

Mr. Robinson: We are just asking the federal government to show some leadership in this area, Madam Chairman—

Mr. Hnatyshyn: We have given leadership.

Mr. Robinson: —but obviously that is not going to happen.

[Translation]

contribution du gouvernement fédéral au système d'aide juridique de ma province est de l'ordre de 2 millions de dollars.

L'honorable député a déjà abordé cette question auparavant. Comme je l'ai déjà fait remarquer à son collègue de Regina-Est, les députés du Nouveau parti démocratique ne se sont pas plaints lorsque le Manitoba a introduit des frais d'utilisation dans cette province. Je suppose qu'il veut ménager le parti qui est au pouvoir dans la province. En ce qui me concerne, en tant que gouvernement fédéral, nous avons fait notre part et ce, même s'il s'agit de programmes qui sont essentiellement de compétence provinciale.

Personnellement, en tant que président de la Law Society of Saskatchewan et en tant que membre pratiquant du conseil de la Law Society of Saskatchewan pour les affaires juridiques, j'ai démontré mon appui pour le programme autant que le gouvernement auquel j'appartiens. Notre appui a même pris la forme de contributions importantes dans un domaine qui relève essentiellement de la compétence des provinces.

M. Robinson: Le ministre n'entend donc pas prendre de mesure à la suite des derniers événements qui ont eu pour effet de restreindre l'accès.

M. Hnatyshyn: J'ai demandé à mon Ministère d'examiner l'entente conclue avec la province de la Saskatchewan. Selon les informations que j'ai reçues, les frais d'utilisation qui ont été imposés ne vont pas à l'encontre de cette entente.

M. Robinson: Le ministre ne veut rien faire d'autre.

M. Hnatyshyn: J'ai répondu à la question. La position du nouveau parti démocratique est nous devrions retenir les fonds destinés à la province de la Saskatchewan de façon à priver tous les habitants de la Saskatchewan des avantages à ce programme.

Les habitants de la Saskatchewan ne sont sûrement pas prêts à accepter la solution préconisée par le Nouveau parti démocratique qui aboutirait à la disparition de ce programme dans la province. Celle-ci ne serait sûrement plus en mesure d'assurer le service. En ce qui nous concerne, ce n'est pas une approche réaliste dans un domaine aussi important.

J'espère que l'honorable député interviendra auprès de son collègue de Régina Est pour lui demander de retirer sa suggestion au nom du Nouveau parti démocratique.

M. Robinson: Nous demandons simplement au gouvernement fédéral de faire preuve de leadership dans ce domaine, madame la présidente. . .

M. Hnatyshyn: C'est ce que nous avons fait.

M. Robinson: . . . sans grands résultats, semble-t-il.